

PAR COURRIEL

Québec, le 2 mai 2025

Madame Maude Grenier-Hamel
Directrice de la coordination et de la prospective énergétique
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
maude.grenier-hamel@economie.gouv.qc.ca



INFORMER

Objet : Projet de parc éolien Canton MacNider – Questions complémentaires – DQ5

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



CONSULTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **6 mai 10h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.



ENQUÊTER

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



AVISER

Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. Le Plan de mise en œuvre 2025-2028 de la feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028 fait mention d'une *Étude du potentiel de la circularité dans la chaîne de valeur des composantes éoliennes* (action 132).
 - Veuillez fournir une courte description de l'étude en question ou déposer l'étude si elle est finalisée.
2. Sur le site internet de votre ministère, on retrouve la définition d'un plan intégré des ressources énergétiques qui serait « un processus structuré qui aide à comprendre comment l'avenir énergétique peut se dessiner et qui vise à identifier les actions nécessaires pour s'y préparer. Il permet d'évaluer les ressources énergétiques et les répercussions associées afin de répondre aux besoins énergétiques à long terme ».
 - Dans quelle mesure ce plan de gestion en cours d'élaboration pourrait modifier les orientations déjà prises par le gouvernement du Québec au cours des cinq dernières années en matière de décarbonation de l'économie et de développement de la filière éolienne ?
3. Dans le bilan 2022-2023 du Plan directeur en transition énergétique, innovation et efficacité énergétiques, on retrouve la mesure suivante sous la responsabilité de votre Ministère: *Réaliser des études de potentiel et d'opportunité sur la filière renouvelable* (mesure 125.2).
 - Quels sont les objectifs de ces études et, le cas échéant, quels sont les résultats?